

États financiers consolidés

GROUPE OPMEDIC INC.

Pour les exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Comptables professionnels agréés
Tour KPMG
Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Groupe Opmedic inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Groupe Opmedic inc., qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 31 août 2012, au 31 août 2011 et au 1^{er} septembre 2010, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 août 2012 et le 31 août 2011, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de Groupe Opmedic inc. au 31 août 2012, au 31 août 2011 et au 1^{er} septembre 2010, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos le 31 août 2012 et le 31 août 2011, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.**

Le 8 novembre 2012

Montréal, Canada

GROUPE OPMEDIC INC.

États financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010

États financiers consolidés

États consolidés de la situation financière	1
États consolidés du résultat global	2
États consolidés des variations des capitaux propres	3
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers consolidés	5

GROUPE OPMEDIC INC.

États consolidés de la situation financière
Aux 31 août 2012, 2011 et 1^{er} septembre 2010

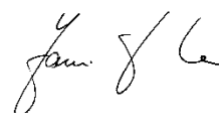
(en milliers de dollars canadiens)	31 août 2012	31 août 2011	1 ^{er} septembre 2010
ACTIFS			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 5)	7 053 \$	9 789 \$	6 493 \$
Obligations	172	171	384
Clients et autres débiteurs (note 6)	1 534	1 989	702
Crédits d'impôt à recevoir	220	8	140
Impôt sur le résultat à recevoir	492	-	-
Stocks	137	140	149
Charges payées d'avance	319	263	154
	9 927	12 360	8 022
Actifs non courants			
Obligations	1 436	1 207	1 275
Avances à des coentreprises	1 238	939	128
Dépôts au titre du matériel et des améliorations locatives	-	223	-
Immobilisations corporelles (note 7)	7 712	6 109	5 793
Immobilisations incorporelles et goodwill (note 8)	2 204	1 840	1 913
Placements dans des coentreprises (note 9)	48	-	32
Actifs d'impôt différé (note 10)	538	585	588
	13 176	10 903	9 729
Total des actifs	23 103 \$	23 263 \$	17 751 \$
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
Passifs			
Passifs courants			
Fournisseurs et autres créditeurs (note 11)	1 570 \$	1 479 \$	1 254 \$
Produits différés	202	181	182
Impôt sur le résultat à payer	-	1 556	347
Prêts et emprunts (note 12)	268	243	208
	2 040	3 459	1 991
Passifs non courants			
Autres créditeurs (note 11)	236	252	259
Prêts et emprunts (note 12)	2 676	2 939	3 181
	2 912	3 191	3 440
Total des passifs	4 952	6 650	5 431
Capitaux propres			
Capital social (note 13)	9 138	9 138	8 695
Surplus d'apport	84	46	161
Cumul des autres éléments du résultat global	26	25	36
Résultats non distribués	8 903	7 404	3 428
Total des capitaux propres	18 151	16 613	12 320
Location simple et engagements en capital (note 24)			
Total des passifs et des capitaux propres	23 103 \$	23 263 \$	17 751 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du Conseil,



Pierre St-Michel, administrateur



Hani Basile, administrateur

GROUPE OPMEDIC INC.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 31 août 2012 et 2011

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	31 août 2012	31 août 2011
Produits	19 804 \$	22 215 \$
Coût des services	9 545	9 355
Marge brute	10 259	12 860
Charges		
Charges générales et administratives (note 14)	5 564	4 541
Résultat des activités opérationnelles	4 695	8 319
Produits financiers (note 16)	(97)	(111)
Charges financières (note 16)	346	373
Charges financières nettes	249	262
Bénéfice avant les éléments ci-dessous	4 446	8 057
Quote-part de la perte des placements dans des coentreprises	246	270
Charge d'impôt sur le résultat (note 17)	1 233	2 345
Bénéfice net de l'exercice	2 967 \$	5 442 \$
Autres éléments du résultat global		
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	(8)	(16)
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente transférée au bénéfice net	10	-
Charge d'impôt sur les autres éléments du résultat global	(1)	5
	1	(11)
Résultat global total pour l'exercice	2 968 \$	5 431 \$
Bénéfice par action (note 18)		
De base	0,17 \$	0,32 \$
Dilué	0,17 \$	0,32 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE OPMEDIC INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011

(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

	Capital social (note 13)			Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total des capitaux propres
	Nombre	Montant en dollars	Surplus d'apport			
Solde au 1 ^{er} septembre 2010	17 080 289	8 695 \$	161 \$	36 \$	3 428 \$	12 320 \$
Bénéfice net de l'exercice	-	-	-	-	5 442	5 442
Autres éléments du résultat global pour l'exercice						
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente, après impôt	-	-	-	(11)	-	(11)
Résultat global total pour l'exercice	-	-	-	(11)	5 442	5 431
Transactions avec les propriétaires, inscrites directement dans les capitaux propres						
Options d'achat d'actions exercées (note 13c)						
Contrepartie monétaire	125 000	317	(79)	-	-	238
Valeur attribuée	38 078	50	(50)	-	-	-
Bons de souscription exercés (note 13d)	31 500	76	(13)	-	-	63
Rémunération à base d'actions	-	-	27	-	-	27
Dividendes versés aux actionnaires	-	-	-	-	(1 466)	(1 466)
	194 578	443	(115)	-	(1 466)	(1 138)
Solde au 31 août 2011	17 274 867	9 138 \$	46 \$	25 \$	7 404 \$	16 613 \$
Bénéfice net de l'exercice	-	-	-	-	2 967	2 967
Autres éléments du résultat global pour l'exercice						
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente, après impôt	-	-	-	1	-	1
Résultat global total pour l'exercice	-	-	-	1	2 967	2 968
Transactions avec les propriétaires, inscrites directement dans les capitaux propres						
Rémunération à base d'actions	-	-	38	-	-	38
Dividendes versés aux actionnaires	-	-	-	-	(1 468)	(1 468)
	-	-	38	-	(1 468)	(1 430)
Solde au 31 août 2012	17 274 867	9 138 \$	84 \$	26 \$	8 903 \$	18 151 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE OPMEDIC INC.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie
Exercices clos les 31 août 2012 et 2011

(en milliers de dollars canadiens)	31 août 2012	31 août 2011
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Bénéfice de l'exercice	2 967 \$	5 442 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 328	1 111
Amortissement des immobilisations incorporelles	75	73
Perte sur la vente d'immobilisations corporelles	8	3
Rémunération à base d'actions	38	27
Quote-part de la perte des placements dans des coentreprises	246	270
Charges financières nettes	249	262
Charge d'impôt sur le résultat	1 233	2 345
	6 144	9 533
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 20)	223	(1 040)
Intérêts payés	(346)	(373)
Impôt sur le résultat payé	(3 235)	(1 128)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	2 786	6 992
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit de l'exercice d'options d'achat d'actions	-	238
Produit de l'exercice de bons de souscription	-	63
Remboursement de prêts et d'emprunts	(238)	(207)
Dividendes versés	(1 468)	(1 466)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(1 706)	(1 372)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Intérêts reçus	97	111
Acquisitions d'obligations	(801)	(69)
Vente d'obligations	573	334
Augmentation des avances à une coentreprise	(545)	(1 081)
Diminution (augmentation) des dépôts au titre du matériel et des améliorations locatives	223	(223)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(3 018)	(1 430)
Cession d'immobilisations corporelles	-	2
Acquisition d'entreprise (note 4)	(297)	-
Autres	(48)	32
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(3 816)	(2 324)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(2 736)	3 296
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	9 789	6 493
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	7 053 \$	9 789 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Le Groupe Opmedic inc. (la « Société ») a été constitué en société en vertu de la Partie 1A de la *Loi sur les compagnies* du Québec. Le 14 février 2011, la Société a poursuivi ses activités sous le régime de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec) au moment de l'entrée en vigueur de cette loi.

La Société est domiciliée au Canada et son siège social est situé au 1361, avenue Beaumont, bureau 301, Mont-Royal, Québec, H3P 2W3.

La Société fournit une vaste gamme de services professionnels en matière de fertilité ainsi que des services de laboratoire et de génétique (par l'intermédiaire de sa division PROCREA Cliniques et de la coentreprise 7667264 Canada inc.) et des services de congélation de sperme (par l'intermédiaire de sa filiale entièrement détenue, PROCREA Cryoconservation). Des services de chirurgie et d'endoscopie ainsi que des installations pour les patients et les chirurgiens sont également offerts (par l'intermédiaire de la division OPMEDIC). La Société a investi dans la coentreprise 4531582 Canada Inc., qui exploite un complexe médical.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

a) Déclaration de conformité

Ces états financiers consolidés et les notes y afférentes ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Il s'agit des premiers états financiers consolidés annuels de la Société préparés conformément aux IFRS, et l'IFRS1, *Première application des Normes internationales d'information financière* a été appliquée. La première date d'application des IFRS est le 1^{er} septembre 2010 (« date de transition »).

La note 25 explique dans quelle mesure la transition des principes comptables généralement acceptés du Canada (les « PCGR canadiens ») aux IFRS a eu une incidence sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de la Société.

La publication des états financiers consolidés a été autorisée par le conseil d'administration le 8 novembre 2012.

b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des actifs financiers disponibles à la vente, qui ont été évalués à la juste valeur. La méthode retenue pour estimer la juste valeur est décrite à la note 23 d).

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société, de sa filiale entièrement détenue et des coentreprises. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près.

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT (SUITE)

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

Pour préparer des états financiers conformes aux IFRS, la direction porte des jugements, fait des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations à fournir à l'égard des actifs éventuels et des passifs éventuels et sur la valeur comptable des produits et des charges. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les secteurs significatifs exigeant le recours au jugement et à des estimations de la direction sont les suivants :

- La juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans un regroupement d'entreprises est établie à l'aide de l'information disponible à la date d'acquisition et une part importante de jugement est requise pour déterminer les justes valeurs attribuées aux actifs acquis et aux passifs repris au moment de l'acquisition;
- Le test de dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles fait appel au jugement de la direction pour déterminer s'il y a des indicateurs de perte de valeur. Pour déterminer la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie (UGT), la Société fait des estimations significatives, notamment pour déterminer la juste valeur et les flux de trésorerie futurs estimés (y compris l'échéancier et le montant des flux de trésorerie) et les taux d'actualisation applicables;
- Le classement d'un bail à titre de contrat de location-financement ou de contrat de location simple repose sur le jugement de la direction, en particulier pour établir si tous les risques et avantages significatifs attachés au droit de propriété des actifs loués ont été transférés à la Société;
- L'établissement des actifs et passifs d'impôt différé repose sur l'estimation de la nature et du calendrier des différences temporelles et permanentes, de la date à laquelle l'inversion de ces différences temporelles est attendue et des taux d'impôt futurs qui s'appliqueront à ces différences. La direction suit de près les modifications courantes et potentielles à la réglementation fiscale et fonde ses estimations sur la meilleure information disponible.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est comptabilisée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à tous les exercices présentées dans ces états financiers consolidés.

a) Méthode de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de sa filiale entièrement détenue 9097-9147 Québec inc. (PROCREA Centre de Cryoconservation).

Les filiales sont des entreprises contrôlées par la Société. Un contrôle existe lorsque la Société est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité pour obtenir les avantages associés à ses activités. Les états financiers des filiales sont intégrés dans les états financiers consolidés depuis la date de la prise du contrôle jusqu'à la date de la perte du contrôle. Les méthodes comptables des filiales et des entités contrôlées conjointement cadrent avec celles adoptées par la Société.

Toutes les transactions et soldes intragroupe ainsi que les profits et charges latents sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

i. Regroupement d'entreprises

Acquisitions survenues à compter du 1^{er} septembre 2010

Pour les acquisitions survenues à compter du 1^{er} septembre 2010, la Société évalue le goodwill à la date d'acquisition comme l'excédent de la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris le montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise par rapport au montant comptabilisé au titre des actifs acquis et des passifs repris identifiables.

La contrepartie transférée est calculée comme étant la somme des justes valeurs des actifs transférés, des dettes contractées et des instruments de capitaux propres émis par la Société à la date d'acquisition.

Les coûts de transaction autres que ceux associés à l'émission de titres de créance et de capitaux propres qui sont engagés par la Société dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Acquisitions survenues avant le 1^{er} septembre 2010

Dans le cadre de son passage aux IFRS, la Société a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises survenus avant le 1^{er} septembre 2010. Dans le cas des acquisitions qui sont survenues avant cette date, le goodwill est inclus dans l'état consolidé de la situation financière sur la base du coût présumé, qui représente les montants comptabilisés en vertu du référentiel antérieur de la Société, soit les PCGR canadiens.

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

a) Méthode de consolidation (suite)

ii. Entités contrôlées conjointement

Les coentreprises sont des entreprises dont les activités sont contrôlées conjointement par la Société, aux termes d'un accord contractuel. Les coentreprises nécessitant la création d'une entité distincte dans laquelle chaque coentrepreneur détient une participation sont désignées comme des entités contrôlées conjointement.

La participation de la Société dans des entités contrôlées conjointement est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence (les « entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ») et est initialement comptabilisée au coût. La participation de la Société comprend le goodwill identifié au moment de l'acquisition, après déduction du cumul des pertes de valeur. Les états financiers consolidés englobent la quote-part de la Société dans les produits et les charges et les variations des capitaux propres des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, compte tenu des ajustements effectués pour harmoniser les méthodes comptables avec celles de la Société, depuis la date de la prise de contrôle jusqu'à la perte du contrôle. Lorsque la quote-part de la Société dans les pertes excède sa participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, la valeur comptable de cette participation est ramenée à zéro et les pertes supplémentaires cessent d'être comptabilisées, sauf si la Société a une obligation ou a versé des paiements au nom de l'entreprise détenue.

Les profits latents qui découlent de transactions conclues avec des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sont déduits de la participation à hauteur de la participation de la Société dans l'entreprise détenue. Les pertes latentes sont éliminées de la même manière que les profits latents, mais seulement dans la mesure où il n'y a aucune indication de dépréciation.

b) Écarts de conversion

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle de la Société au cours de change en vigueur à la date des transactions. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont reconvertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à cette date.

Le profit ou la perte de change sur les éléments monétaires correspond à la différence entre le coût amorti en monnaie fonctionnelle au début de la période, ajusté en fonction du taux d'intérêt effectif et des paiements versés pendant la période, et le coût amorti en monnaie étrangère converti au cours de change à la date de fin d'exercice. Les écarts de change qui découlent de ces conversions sont comptabilisés au bénéfice net (à la perte nette), à l'exception des écarts résultant de la conversion des instruments de capitaux propres disponibles à la vente, qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Les éléments non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

c) Comptabilisation des produits

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les produits sont comptabilisés lorsque le montant des produits peut être évalué de façon fiable, lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société et lorsque les coûts engagés pour la transaction peuvent être évalués de façon fiable. Ces conditions sont satisfaites lorsque le service est rendu. Les produits reçus au titre des services rendus sont comptabilisés dans le bénéfice (la perte) selon le degré d'avancement de la transaction à la date de clôture.

Les services en matière de chirurgie fournis par l'intermédiaire de la division OPMEDIC comprennent les services aux patients et la location d'installations chirurgicales aux médecins. Le secteur d'activité de la fertilité comprend les services de fertilité, d'échographie et de cryoconservation qui peuvent être offerts dans le cadre d'accords à prestations multiples. Ces services sont comptabilisés comme suit :

Services de fertilité

Les programmes de procréation assistée offerts au Québec sont couverts par le Régime de l'assurance maladie du Québec. Les montants remboursés par la Régie de l'assurance maladie du Québec (« RAMQ ») pour les actes médicaux comprennent les honoraires professionnels et les services techniques. Ces montants, qui sont négociés par le gouvernement du Québec et la Fédération des médecins spécialistes du Québec, peuvent faire l'objet d'une réévaluation. Ces montants n'ont aucune incidence sur la présentation des états financiers consolidés de la Société.

Chaque acte médical effectué par le médecin et remboursé par la RAMQ comprend des services techniques. En vertu des ententes négociées par les médecins et la Société, une partie des montants attribuables aux services techniques est payée à la Société. Comme chaque acte médical est facturé au moment de l'intervention par le médecin traitant et comprend des services techniques, les frais associés à ces services sont comptabilisés à titre de produits au même moment.

Services d'échographie

La Société fournit différents types de services d'échographie, y compris des services de dépistage prénatal et des échographies effectuées tout au long de la grossesse. Par conséquent, chaque service fourni a une valeur en soi pour les patientes. Il y a une indication objective et fiable de la juste valeur de ces services parce qu'ils peuvent être fournis séparément et qu'ils ne sont assortis d'aucun droit de remboursement. Ces prestations multiples sont réparties entre les unités de comptabilisation distinctes, et la contrepartie est allouée entre les unités de comptabilisation distinctes en fonction des justes valeurs relatives respectives.

Services de cryoconservation

La Société offre des services de cryoconservation et de stockage de sperme, avec option de renouvellement annuel à la date d'anniversaire du contrat. Les revenus sont comptabilisés selon le mode linéaire sur la durée du contrat.

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

d) Produits financiers et charges financières

Les produits financiers comprennent les produits d'intérêts tirés des dépôts bancaires et des sommes investies et les profits réalisés sur la vente d'actifs disponibles à la vente. Les produits d'intérêts sont comptabilisés dans le bénéfice (la perte), selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur les prêts et emprunts évalués au coût amorti, les pertes réalisées sur la vente d'actifs financiers disponibles à la vente et les pertes de valeur comptabilisées sur les créances clients.

Les profits ou les pertes de change sont présentés à leur montant net.

e) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût des stocks comprend les coûts d'acquisition ainsi que les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cadre normal des activités, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

f) Crédits d'impôt

La Société a droit aux crédits d'impôt à la recherche scientifique et au développement expérimental (« RS&DE ») accordés par le gouvernement canadien et par le gouvernement de la province de Québec. Les crédits d'impôt à la recherche accordés par le gouvernement fédéral, qui sont non remboursables, sont obtenus à l'égard des dépenses admissibles engagées au titre du développement expérimental et de la recherche scientifique et ne peuvent être utilisés que pour compenser l'impôt sur le résultat fédéral qui serait autrement payable. Les crédits d'impôt à la recherche scientifique accordés par le gouvernement de la province de Québec, qui sont remboursables, sont obtenus à l'égard des dépenses admissibles au titre du développement expérimental et de la recherche scientifique engagées dans la province de Québec.

Les montants au titre des crédits d'impôt à la recherche scientifique doivent être passés en revue et approuvés par les autorités fiscales et il est possible que les montants accordés diffèrent des montants inscrits.

Les crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des dépenses de recherche et de développement et comptabilisés dans le bénéfice (la perte) en regard des dépenses connexes sur une base systématique dans les périodes au cours desquelles les dépenses ont été engagées, à condition que la Société soit raisonnablement certaine qu'elle s'est conformée aux exigences des crédits d'impôt à la recherche et que les crédits seront obtenus.

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

g) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif.

Lorsque des parties d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme des parties distinctes (principales composantes) des immobilisations corporelles.

Le montant des profits et des pertes résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle est déterminé par la comparaison du produit de la sortie avec la valeur comptable de l'immobilisation corporelle, et il est comptabilisé dans le bénéfice (la perte) sur la base du montant net.

L'amortissement est calculé sur le montant amortissable, soit le coût d'un actif diminué de sa valeur résiduelle.

L'amortissement est comptabilisé dans le bénéfice (la perte) selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de chaque partie d'une immobilisation corporelle. Les actifs loués sont amortis sur la plus courte de la durée du contrat de location et de leur durée d'utilité, à moins que la Société ait la certitude raisonnable qu'elle deviendra propriétaire de l'actif avant la fin du contrat de location. Les durées d'amortissement sont les suivantes :

Actifs	Période
Équipement médical	3, 5 et 10 ans
Mobilier de bureau	15 ans
Équipement de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Améliorations locatives	Durée du bail ou durée de vie économique, si cette dernière est plus courte
Actifs loués	Durée du bail ou durée de vie économique, si cette dernière est plus courte

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés chaque fin d'exercice et ajustés prospectivement au besoin.

h) Immobilisations incorporelles

Goodwill

Le goodwill représente les avantages économiques futurs générés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises qui ne peuvent être relevés individuellement et comptabilisés séparément, comme il est décrit à la note 3 a). Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Le goodwill n'est pas amorti. Il est plutôt soumis à un test de dépréciation annuel le 31 août, ou plus fréquemment si des événements ou des changements dans les circonstances indiquent que l'actif a pu s'être déprécié.

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

h) Immobilisations incorporelles (suite)

Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée comprennent les relations clients et les ententes de non-concurrence. Elles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

L'amortissement est calculé sur le coût de l'actif, diminué de sa valeur résiduelle.

L'amortissement est comptabilisé dans le bénéfice (la perte) selon le mode linéaire sur les durées d'utilité estimées suivantes :

Actifs	Période
Ententes de non-concurrence	5 ans
Relations clients	5 et 7 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés chaque fin d'exercice et ajustés prospectivement au besoin.

Dépenses de recherche et développement

Les dépenses de recherche, déduction faite des crédits d'impôt à la recherche, qui sont engagées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques sont comptabilisées dans le bénéfice (la perte) lorsqu'elles sont engagées. Les dépenses de développement ne sont inscrites à l'actif que si les frais de développement peuvent être évalués de façon fiable, si le produit ou le procédé est techniquement et commercialement faisable, si la réalisation des avantages économiques futurs est probable et si la Société a l'intention d'achever le développement de l'actif, de le mettre en service ou de le vendre, et si elle possède suffisamment de ressources pour le faire. La Société n'a pas inscrit de dépenses de développement à l'actif pour les périodes présentées.

i) Contrats de location

Les contrats de location sont classés à titre de contrats de location-financement lorsque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif sont transférés à la Société en vertu des modalités du contrat. Tous les autres contrats de location sont des contrats de location simple.

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location-financement sont inclus dans l'état consolidé de la situation financière, au commencement du contrat de location, et évalués à un montant égal à sa juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Après la comptabilisation initiale, l'actif est comptabilisé conformément à la méthode comptable qui s'y applique. Le passif correspondant est inclus dans l'état de la situation financière à titre d'obligation liée à un contrat de location-financement. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et la réduction de la valeur de l'obligation au titre du contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au titre du passif. Les charges financières et l'amortissement sont comptabilisés dans le bénéfice (la perte) dans la période au cours de laquelle ils surviennent.

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

i) Contrats de location (suite)

Les actifs loués en vertu de contrats de location simple ne sont pas comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière de la Société. Les paiements versés aux termes d'un contrat de location simple sont comptabilisés dans le bénéfice (la perte) selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location. Les avantages au titre de la location sont comptabilisés comme étant constitutifs du total de la charge locative, et amortis selon le mode linéaire sur la durée du contrat. La tranche des dépenses au titre des contrats de location qui est différée est comprise dans les fournisseurs et autres créditeurs.

j) Instruments financiers

Classement et évaluation

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Tous les instruments financiers sont classés dans l'une des trois catégories suivantes : prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente ou autres passifs financiers.

La Société a effectué le classement suivant relativement à ses instruments financiers :

Actifs et passifs financiers	Classement	Évaluation ultérieure	Classement des profits et des pertes
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances	Coût amorti	Bénéfice (perte)
Obligations	Disponibles à la vente	Juste valeur	Autres éléments du résultat global
Clients et autres débiteurs	Prêts et créances	Coût amorti	Bénéfice (perte)
Avances à des coentreprises	Prêts et créances	Coût amorti	Bénéfice (perte)
Fournisseurs et autres créditeurs	Autres passifs financiers	Coût amorti	Bénéfice (perte)
Prêts et emprunts	Autres passifs financiers	Coût amorti	Bénéfice (perte)

Au moment de leur comptabilisation initiale, tous les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Les coûts de transaction sont capitalisés au moment de la comptabilisation initiale et classés en fonction des instruments financiers sous-jacents.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après la comptabilisation initiale, les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur. Les prêts et créances de la Société se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des clients et autres débiteurs, ainsi que des avances à des coentreprises.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de dépôts temporaires très liquides auprès de banques à chartes canadiennes ainsi que d'acceptations bancaires et de titres à court terme dont l'échéance initiale est inférieure ou égale à trois mois. Les découverts bancaires remboursables à vue qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie de la Société constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans le tableau consolidé des flux de trésorerie.

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

j) Instruments financiers (suite)

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente et qui ne sont classés dans aucune des autres catégories.

Les placements de la Société dans des obligations sont classés comme des actifs financiers disponibles à la vente. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués à leur juste valeur, et les variations de celle-ci, autres que les pertes de valeur et les écarts de conversion relatifs aux obligations disponibles à la vente, sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Lorsqu'un placement est décomptabilisé, le profit ou la perte cumulé comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est transféré dans le bénéfice (la perte).

Autres passifs financiers

Les passifs financiers non dérivés de la Société se composent des fournisseurs et autres créditeurs ainsi que des prêts et emprunts. Après la comptabilisation initiale à la juste valeur, ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Évaluation de la juste valeur

La Société doit classer les évaluations de la juste valeur des instruments financiers selon une hiérarchie à trois niveaux en se fondant sur le type de données d'entrée utilisées dans ces évaluations :

Niveau 1 : données observables comme les prix cotés sur les marchés actifs;

Niveau 2 : données autres que les prix cotés sur les marchés actifs, qui sont observables, soit directement, soit indirectement; et

Niveau 3 : données qui sont basées sur peu de données observables ou qui ne sont basées sur aucune donnée observable sur les marchés actifs.

Les obligations sont évaluées à la juste valeur au moyen de données de niveau 2.

Dépréciation d'actifs financiers

Les prêts et créances et actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la date de clôture de chaque période pour déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation.

Un actif financier est déprécié s'il existe une indication objective qu'un événement générateur de pertes s'est produit après la comptabilisation initiale de l'actif et a eu une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif financier, qui peut être estimé de façon fiable.

Une indication objective de dépréciation d'un actif financier est un événement tel que : un défaut de paiement par un débiteur ou la probabilité de faillite du débiteur ou de l'émetteur.

La Société prend en compte si des indications de dépréciation des créances existent à la fois individuellement et collectivement. Toutes les créances individuellement significatives sont soumises à un test de dépréciation individuel. Celles qui n'ont pas subi de perte de valeur individuellement sont soumises collectivement à un test visant à déceler toute dépréciation qui pourrait exister, mais qui n'a pas encore été identifiée.

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

j) Instruments financiers (suite)

Dépréciation d'actifs financiers (suite)

Pour l'évaluation de la dépréciation, la Société a recours aux tendances historiques de la probabilité par défaut, à l'échéancier des recouvrements et au montant des pertes subies, après ajustement pour tenir compte du jugement de la direction quant à la question de savoir si la conjoncture et les conditions de crédit sont telles qu'il est probable que les pertes réelles soient plus élevées ou moins élevées que ne le portent à croire les tendances historiques.

Le montant d'une perte de valeur sur un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre la valeur comptable de cet actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés. Les pertes sont comptabilisées à titre de charges financières dans le bénéfice (la perte) et portées en diminution des créances dans un compte de correction de valeur à l'état consolidé de la situation financière. Les intérêts liés à l'actif déprécié continuent d'être comptabilisés par le biais de la désactualisation. Si le montant de la perte de valeur diminue à la suite d'un événement ultérieur, la diminution de la perte de valeur est reprise et le montant de la reprise est comptabilisé dans le bénéfice (la perte).

Les pertes de valeur sur des obligations disponibles à la vente sont comptabilisées en transférant dans le bénéfice (la perte) la perte cumulée qui a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et présentée dans les profits ou pertes latents sur les actifs financiers disponibles à la vente dans les capitaux propres. Le montant de la perte cumulée transféré des autres éléments du résultat global au bénéfice (à la perte) est égal à la différence entre le coût d'acquisition, après déduction de tout remboursement en principal et de tout amortissement, et la juste valeur actualisée, diminuée de toute perte de valeur préalablement comptabilisée dans le bénéfice (la perte). Tout changement affectant les provisions pour dépréciation attribuables à la valeur temps est reflété comme un élément distinct des produits d'intérêts.

Si la juste valeur d'une obligation disponible à la vente ayant subi une perte de valeur augmente au cours d'une période ultérieure, et si cette augmentation peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation dans le bénéfice (la perte) de la perte de valeur, cette dernière doit être reprise et le montant de la reprise doit être comptabilisé dans le bénéfice (la perte).

k) Capital social

Les actions ordinaires et les bons de souscription sont classés dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à leur émission sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, après déduction de toute incidence fiscale.

l) Dépréciation d'actifs non financiers

La Société passe en revue la valeur comptable de ses actifs non financiers, qui comprennent les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée et les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Pour le goodwill, le montant recouvrable est estimé chaque année à la même date. La Société a choisi le 31 août comme date de test annuel de dépréciation du goodwill.

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

l) Dépréciation d'actifs non financiers (suite)

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté à l'UGT ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Chaque unité ou groupe d'unités auquel le goodwill est affecté ne peut être plus grand qu'un secteur opérationnel et représente le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour les besoins de gestion interne.

Les actifs de support de la Société ne génèrent pas d'entrées de trésorerie distinctes. S'il existe un indice qu'un actif de support a pu se déprécier, la valeur recouvrable est déterminée pour l'UGT à laquelle l'actif de support appartient.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le bénéfice (la perte). Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'UGT sont d'abord réparties en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté aux unités, puis en réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité (groupe d'unités) au prorata.

Les pertes de valeur eu égard au goodwill ne sont pas reprises. En ce qui a trait aux autres actifs, les pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures sont évaluées chaque date de clôture, afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

m) Avantages du personnel

Les avantages à court terme du personnel comprennent les salaires, les absences rémunérées et les primes. Les obligations au titre des avantages à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et sont comptabilisées en charges à mesure que les services correspondants sont rendus.

Un passif égal au montant que la Société s'attend à payer aux termes de plans d'attribution de primes en trésorerie à court terme est comptabilisé si la Société a une obligation juridique ou implicite de payer ce montant au titre des services passés rendus par les membres du personnel et si une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée.

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

n) Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

Un régime de rémunération fondé sur des actions a été mis sur pied par la Société à l'intention des administrateurs, des dirigeants et des salariés, et la juste valeur de ce régime a été évaluée à l'aide de la formule Black et Scholes. Selon cette méthode, le coût de rémunération est évalué en fonction de la juste valeur à la date d'attribution et une charge de rémunération est comptabilisée sur la période au cours de laquelle les membres du personnel acquièrent des droits inconditionnels à des paiements fondés sur des actions, avec augmentation correspondante du surplus d'apport.

Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre de droits dont on s'attend à ce que les conditions de service soient remplies, de sorte que le montant finalement comptabilisé en charges dépend du nombre de droits qui remplissent les conditions de service à la date d'acquisition des droits.

Au moment de l'exercice des options, toute contrepartie reçue des participants au régime est portée au crédit du capital social et les coûts de rémunération à base d'actions portés initialement au crédit du surplus d'apport sont reclassés au capital social.

o) Provisions

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques au passif. La désactualisation est comptabilisée dans les charges financières. La Société n'a pas comptabilisé de provision pour les exercices présentés.

p) Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés dans le bénéfice (la perte), sauf dans la mesure où ils se rapportent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

Impôt exigible

L'impôt exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale d'une période, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des années antérieures.

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

p) Impôt sur le résultat (suite)

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs aux fins de l'information financière et les montants utilisés à des fins fiscales. Aucun impôt différé n'est comptabilisé relativement aux différences temporelles suivantes : la comptabilisation initiale d'actifs ou de passifs dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui ne touche ni le bénéfice (la perte) comptable, ni le bénéfice imposable (la perte fiscale), ainsi que les différences qui se rapportent à des participations dans des filiales ou des entreprises contrôlées conjointement, dans la mesure où il est probable que ces différences ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. En outre, aucun impôt différé n'est comptabilisé au titre des différences temporelles qui résultent de la comptabilisation initiale du goodwill. L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé peuvent être compensés si l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et passifs d'impôt exigible, et si les actifs et passifs d'impôt différé concernent l'impôt sur le résultat prélevé par la même administration fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes qui ont l'intention, soit de régler les passifs d'impôt exigible et de réaliser les actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt différé sont examinés à la date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés aux états de la situation financière aux postes actifs et passifs non courants sans égard à la date de réalisation ou de règlement attendue.

q) Résultat par action

La Société présente le résultat de base par action et le résultat dilué par action pour ses actions ordinaires. Le résultat de base par action se calcule en divisant le bénéfice net ou la perte nette attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action se calcule de la même manière, si ce n'est que le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est majoré du nombre d'actions supplémentaires découlant de l'exercice supposé des options sur actions et des bons de souscription, si l'effet est dilutif. Le nombre d'actions additionnelles est calculé en supposant que les options sur actions et les bons de souscription en circulation ont été exercés et que les produits connexes ont été utilisés pour acquérir des actions ordinaires au cours moyen du marché de la période.

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

r) Information sectorielle

Un secteur opérationnel est une composante de la Société qui se livre à des activités ordinaires dont elle peut tirer des produits et pour lesquelles elle peut engager des charges (y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes de la Société). Tous les résultats opérationnels des secteurs opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de la Société aux fins de la prise de décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluation de sa performance, et ce, en fonction d'informations financières distinctes disponibles.

Les résultats sectoriels présentés au principal décideur opérationnel comprennent des éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui peuvent être attribués selon une méthode raisonnable. Les éléments non attribués comprennent principalement les actifs de support (principalement le siège social de la Société), les charges du siège social et les actifs et passifs d'impôt.

Les dépenses d'investissement sectorielles correspondent au coût engagé au cours de la période aux fins de l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles autres que le goodwill.

s) Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes et de normes et interprétations modifiées publiées par l'International Accounting Standard Board (l'« IASB ») sont obligatoires, mais non encore en vigueur pour l'exercice clos le 31 août 2012. Ces normes n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers consolidés. Les normes et modifications que la Société juge pertinentes pour ses activités sont les suivantes:

	Applicables aux exercices ouverts à compter du
Modifications apportées à l'IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i>	1 ^{er} septembre 2012
IFRS 10, <i>États financiers consolidés</i>	1 ^{er} septembre 2013
IFRS 11, <i>Partenariats</i>	1 ^{er} septembre 2013
IFRS 12, <i>Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités</i>	1 ^{er} septembre 2013
IFRS 13, <i>Évaluation de la juste valeur</i>	1 ^{er} septembre 2013
Modifications apportées à l'IAS 28, <i>Participations dans des entreprises associées et des coentreprises</i>	1 ^{er} septembre 2013
IFRS 7, <i>Instruments financiers : Informations à fournir - compensation d'actifs financiers et de passifs financiers</i>	1 ^{er} septembre 2013
IAS 32, <i>Instruments financiers : Présentation</i>	1 ^{er} septembre 2013
IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>	1 ^{er} septembre 2015

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

s) Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées (suite)

i) Instruments financiers

En novembre 2009, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui remplacera éventuellement l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). Le projet de remplacement de l'IAS 39, qui s'effectuera en trois étapes, a pour but d'améliorer et de simplifier la présentation des instruments financiers. La publication de l'IFRS 9 a marqué la première étape du projet, qui fournit des directives sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers et les exigences de décomptabilisation. L'adoption anticipée est permise.

ii) États financiers consolidés

L'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 10, *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »). Cette norme remplace les exigences de consolidation de l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels* (« IAS 27 »), et remplace intégralement l'interprétation SIC-12, *Consolidation - Entités ad hoc*. L'IFRS 10 énonce les principes de présentation et de préparation d'états financiers consolidés lorsqu'une entité contrôle une ou plusieurs autres entités. L'IAS 27 a été modifiée pour refléter les nouvelles exigences de l'IFRS 10. Seules les dispositions de l'IAS 27 concernant les états financiers individuels ont été maintenues telles quelles.

iii) Partenariats

L'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 11, *Partenariats* (« IFRS 11 »). L'IFRS 11 remplace l'IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, de même que l'interprétation SIC 13, *Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. L'IFRS 11 établit des principes qui se fondent sur une évaluation des droits et des obligations découlant d'un accord pour déterminer le type de partenariat et définit les exigences en matière de présentation auxquelles doivent se conformer les entités qui détiennent une participation dans des accords visant des activités contrôlées conjointement.

iv) Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

L'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (« IFRS 12 »). Cette norme IFRS exige la présentation d'informations détaillées sur les participations d'une société dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées et des entités structurées non consolidées.

L'adoption anticipée de l'IFRS 10, l'IFRS 11 et l'IFRS 12, ainsi que les modifications apportées à l'IAS 27 et à l'IAS 28 est autorisée, pourvu qu'elles soient toutes adoptées en même temps. Les entités sont toutefois autorisées à appliquer dans leurs états financiers l'une ou l'autre des exigences de l'IFRS 12 en matière d'informations à fournir sans pour autant adopter de façon anticipée l'ensemble des dispositions de l'IFRS 12.

v) Évaluation de la juste valeur

L'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (« IFRS 13 »). Cette norme définit la juste valeur, prescrit un cadre unique pour les évaluations à la juste valeur en vertu des IFRS et précise les informations qui doivent être fournies à l'égard de ces évaluations. L'adoption anticipée est permise.

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

s) Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées (suite)

vi) Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

Les modifications apportées à l'IAS 28 comprennent certains changements mineurs à l'égard des entreprises associées et des coentreprises détenues en vue de la vente et des changements aux parts d'intérêt dans les entreprises associées et les coentreprises. L'adoption anticipée est permise.

vii) Instruments financiers : Informations à fournir – compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

L'IASB a publié des modifications à l'IFRS 7 et à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* (« IAS 32 ») qui établissent les exigences relatives à la compensation d'un actif financier et d'un passif financier ainsi que les nouvelles exigences d'informations à fournir dans le cas des actifs et passifs financiers qui ont fait l'objet d'une compensation.

La Société cherche actuellement à déterminer l'incidence que ces normes auront sur ses états financiers consolidés.

viii) Présentation des états financiers

L'IASB a publié des modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »). Ces modifications resserrent les exigences de présentation des autres éléments du résultat global dans les états financiers, principalement en exigeant que les composantes des autres éléments du résultat global qui se rapportent aux éléments pouvant être reclassés dans le compte de résultat soient présentées séparément de celles qui se rapportent aux éléments qui demeurent dans les capitaux propres. L'adoption anticipée est permise. La Société a l'intention d'adopter les modifications dans ses états financiers consolidés de la période annuelle ouverte le 1^{er} septembre 2012. Puisque seuls des changements dans la présentation des autres éléments du résultat global sont exigés en vertu de ces modifications, la Société ne s'attend pas à ce que les modifications de l'IAS 1 aient une incidence importante sur les états financiers consolidés.

4. ACQUISITION D'ENTREPRISE

Le 31 juillet 2012, la Société a acquis 100 % des actions de Northern Reproductive Therapies (« NRT »), une clinique de première ligne en fertilité opérant à Newmarket, Ontario, pour une contrepartie totale de 493 \$, payable en trésorerie. L'investissement a été effectué dans le but d'accroître la présence de la Société dans le marché de l'Ontario et de créer une synergie de service avec son autre clinique de fertilité offrant la totalité des services de fertilité située à Vaughan. Le principal facteur ayant contribué à la comptabilisation d'un goodwill a été la capacité de l'entreprise acquise à générer des bénéfices supérieurs aux immobilisations corporelles et incorporelles nettes acquises (cet excédent découlant de la main-d'œuvre regroupée, d'une exploitation bien établie dotée de certaines compétences au sein du secteur et de la situation géographique de l'entreprise acquise). Un montant d'environ 275 \$ imputé au goodwill au cours de l'exercice clos le 31 août 2012 ne sera pas déductible fiscalement.

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

4. ACQUISITION D'ENTREPRISE (SUITE)

Les justes valeurs à la date d'acquisition attribuées aux actifs acquis et aux passifs repris sont présentées dans le tableau suivant :

	Au 31 juillet 2012
Actifs	
Actifs courants	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	73 \$
Clients et autres débiteurs ¹	22
Charges payées d'avance	2
	97
Actifs non courants	
Immobilisations corporelles	11
Immobilisations incorporelles amortissables ²	
Entente de non-compétition	21
Relations clients	52
	84
Total des actifs identifiables acquis	181
Passifs	
Passifs courants	
Fournisseurs et autres créditeurs	40
Produits différés	14
Total des passifs repris	54
Actifs identifiables nets acquis	127
Goodwill	366
Actifs nets acquis	493 \$
Acquisition effectuée selon les moyens suivants :	
Contrepartie en trésorerie	370 \$
Balance de prix d'achat au 31 août 2012 ³	123
	493 \$

1. La juste valeur des clients et autres débiteurs est égale aux montants contractuels bruts à recevoir et reflète les meilleures estimations à la date d'acquisition des flux de trésorerie contractuels devant être recouvrés.

2. L'entente de non-compétition et les relations clients acquis lors de l'acquisition sont amortis sur des périodes de 5 ans chacun.

3. La contrepartie de l'évaluation finale des actifs identifiables acquis et des passifs repris sera payée en trésorerie.

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

4. ACQUISITION D'ENTREPRISE (SUITE)

Au cours de la période d'un mois close le 31 août 2012, NRT a contribué à la hauteur de 91 \$ aux produits et de 26 \$ au bénéfice net. Si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} septembre 2011, la direction estime que les produits consolidés se seraient chiffrés à 20 604 \$ et que le bénéfice consolidé de l'exercice aurait été de 3 037 \$. Pour établir ces montants, la direction a supposé que les ajustements de la juste valeur, déterminés à titre provisoire, qui ont été effectués à la date d'acquisition auraient été les mêmes si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} septembre 2011.

5. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	31 août 2012	31 août 2011	1 ^{er} septembre 2010
Soldes bancaires	6 446 \$	9 000 \$	6 022 \$
Titres à court terme échéant à moins de trois mois	607	789	471
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 053 \$	9 789 \$	6 493 \$

L'exposition de la Société aux risques de crédit et de taux d'intérêt liés à la trésorerie et équivalents de trésorerie et l'analyse de la sensibilité pour les actifs et passifs financiers sont présentés aux notes 23 a) et c) respectivement.

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

6. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

	31 août 2012	31 août 2011	1 ^{er} septembre 2010
Clients (déduction faite de la provision pour créances irrécouvrables)	1 319 \$	1 897 \$	450 \$
Autres débiteurs	215	92	252
	1 534 \$	1 989 \$	702 \$

L'exposition de la Société aux risques de crédit liés aux clients et autres débiteurs sont présentés à la note 23 a).

La valeur nette comptable des créances de la Société est de 1 319 \$ (1 897 \$ au 31 août 2011 et 450 \$ au 1^{er} septembre 2010) à la date de clôture. L'échéance de ces créances est détaillée dans le tableau suivant :

	31 août 2012	31 août 2011
Échues par :		
0 à 30 jours	1 067 \$	1 248 \$
31 à 60 jours	150	559
61 à 90 jours	19	87
Plus de 90 jours	83	3
	1 319 \$	1 897 \$

Le tableau suivant fournit un rapprochement des variations de la provision pour créances irrécouvrables :

	31 août 2012	31 août 2011
Solde au début de l'exercice	44 \$	24 \$
Radiation de créances	(20)	-
Perte de valeur	3	20
Solde à la fin de l'exercice	27 \$	44 \$

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010

(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Équipement médical	Mobilier de bureau	Matériel de bureau	Matériel informatique	Améliorations locatives	Actifs détenus aux termes de contrats de location- financement	Total
Coût							
Solde au 1 ^{er} septembre 2010	5 793 \$	377 \$	459 \$	474 \$	4 090 \$	2 722 \$	13 915 \$
Entrées	1 063	33	11	210	115	-	1 432
Sorties	90	-	6	27	-	-	123
Solde au 31 août 2011	6 766	410	464	657	4 205	2 722	15 224
Entrées	1 264	99	64	150	1 362	-	2 939
Sorties	117	-	-	1	-	-	118
Solde au 31 août 2012	7 913 \$	509 \$	528 \$	806 \$	5 567 \$	2 722 \$	18 045 \$
Amortissement et pertes de valeur							
Solde au 1 ^{er} septembre 2010	3 647	246	380	401	2 774	674	8 122
Amortissement pour l'exercice	653	23	41	74	138	182	1 111
Sorties	86	-	6	26	-	-	118
Solde au 31 août 2011	4 214	269	415	449	2 912	856	9 115
Amortissement pour l'exercice	723	20	30	113	261	181	1 328
Sorties	109	-	-	1	-	-	110
Solde au 31 août 2012	4 828	289	445	561	3 173	1 037	10 333
Valeurs comptables							
Au 1 ^{er} septembre 2010	2 146 \$	131 \$	79 \$	73 \$	1 316 \$	2 048 \$	5 793 \$
Au 31 août 2011	2 552 \$	141 \$	49 \$	208 \$	1 293 \$	1 866 \$	6 109 \$
Au 31 août 2012	3 085 \$	220 \$	83 \$	245 \$	2 394 \$	1 685 \$	7 712 \$

- a) Les charges d'amortissement pour l'exercice clos le 31 août 2012 ont été comptabilisées dans le coût des services et dans les charges générales et administratives dans l'état consolidé du résultat global pour des montants de 852 \$ et 476 \$ respectivement (783 \$ et 328 \$ pour l'exercice clos le 31 août 2011).
- b) À la date de transition, la Société a conclu que l'UGT de la chirurgie avait subi une dépréciation. Par conséquent, une somme de 2 045 \$ correspondant aux immobilisations corporelles a été radiée et imputée au solde d'ouverture des résultats non distribués (note 25 c)). Les valeurs recouvrables ont été déterminées en se fondant sur la juste valeur diminuée des coûts de la vente selon le montant de la vente de matériel médical semblable à des tiers étant donné l'historique de flux de trésorerie négatifs depuis l'ouverture en 2006.

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Relations clients	Entente de non compétition	Goodwill	Total
Coût				
Solde au 1 ^{er} septembre 2010 et au 31 août 2011	329 \$	130 \$	1 630 \$	2 089 \$
Entrées	52	21	366	439
Solde au 31 août 2012	381 \$	151 \$	1 996 \$	2 528 \$
Amortissement et pertes de valeur				
Solde au 1 ^{er} septembre 2010	113	63	-	176
Amortissement pour l'exercice	47	26	-	73
Solde au 31 août 2011	160	89	-	249
Amortissement pour l'exercice	48	27	-	75
Solde au 31 août 2012	208	116	-	324
Valeurs comptables				
Au 1 ^{er} septembre 2010	216 \$	67 \$	1 630 \$	1 913 \$
Au 31 août 2011	169 \$	41 \$	1 630 \$	1 840 \$
Au 31 août 2012	173 \$	35 \$	1 996 \$	2 204 \$

- a) Les charges d'amortissement pour les exercices clos les 31 août 2012 et 2011 ont été de 75 \$ et 73 \$ respectivement et ont été comptabilisées dans les charges générales et administratives dans l'état consolidé du résultat global.
- b) Test de dépréciation du goodwill

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill est attribué aux UGT telles qu'elles sont présentées ci-après. Ces UGT représentent le niveau le plus bas auquel le goodwill a fait l'objet d'un suivi pour les besoins de gestion interne. La valeur comptable du goodwill attribuée à chaque UGT est présentée dans le tableau suivant :

	31 août 2012	31 août 2011	1 ^{er} septembre 2010
Services de fertilité Montréal	1 006 \$	1 006 \$	1 006 \$
Services de fertilité Québec	221	221	221
Cryoconservation	135	135	135
Cytologie	268	268	268
Services de fertilité Newmarket	366	-	-
	1 996 \$	1 630 \$	1 630 \$

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SUITE)

b) Test de dépréciation du goodwill (suite)

La Société procède à un test de dépréciation du goodwill annuellement ou plus fréquemment s'il y a des indices montrant qu'une dépréciation peut avoir eu lieu. La valeur recouvrable des UGT de la Société a été déterminée à partir de leur valeur d'utilité sans l'aide d'évaluateurs indépendants. Il a été établi que la valeur comptable des unités était inférieure à la valeur recouvrable, et aucune perte de valeur n'a été comptabilisée aux 31 août 2012 et 2011. La valeur d'utilité a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs générés par l'utilisation continue de l'UGT. La valeur d'utilité en 2012 a été déterminée de manière similaire à 2011. Le calcul de la valeur d'utilité était basé sur les hypothèses clés suivantes :

- Les flux de trésorerie projetés ont été déterminés à partir des données passées, des résultats opérationnels réels et du plan d'affaires annuel approuvé par le conseil d'administration et préparé pour l'exercice suivant à la fin des exercices 2012 et 2011. Les flux de trésorerie sur une période supplémentaire de quatre ans ainsi que la valeur finale ont été extrapolés au moyen d'un taux de croissance variant de moins 5 % à 3 % selon l'UGT analysée (moins 5 % à 5 % en 2011), taux qui n'excède pas le taux de croissance moyen à long terme du secteur.
- Des taux d'actualisation avant impôt de 6 et 7 % (5 et 6 % en 2011) ont été appliqués pour déterminer la valeur recouvrable selon l'UGT analysée. Les taux d'actualisation ont été estimés à partir des données passées de la Société et de la prise en compte d'un taux sans risque majoré des risques liés aux fluctuations possibles du montant ou du moment des flux de trésorerie, du coût de l'incertitude lié au regroupement des actifs composant les UGT et d'autres facteurs, comme l'illiquidité, qui seraient habituellement pris en compte aux fins de l'évaluation des flux de trésorerie que devraient générer les actifs et qui sont propres à chaque UGT.
- Les investissements en dépense de capital suivront une croissance marginale constante afin de remplacer les anciens équipements selon les informations historiques.

Les valeurs attribuées aux principales hypothèses proviennent de l'évaluation, par la direction, des tendances futures au sein du secteur des services en soins médicaux.

Dans le cadre des tests de dépréciation effectués aux 31 août 2012 et 2011, la Société a étudié la sensibilité aux variations des principales hypothèses. Pour la cytologie, une variation de 2 % du taux d'actualisation ou une baisse de 10 % des flux de trésorerie ne modifierait pas les conclusions. Pour ce qui est des services de fertilité à Montréal et Québec et de la cryoconservation, les flux de trésorerie d'une seule année d'exploitation sont supérieurs au goodwill comptabilisé. Finalement, pour les services de fertilité de Newmarket, nouvellement acquis au 31 juillet 2012, une baisse de 25 % des flux de trésorerie estimés ou une variation du taux d'actualisation de 10 % ne modifierait pas les conclusions.

La valeur d'utilité a été déterminée comme étant plus élevée que la valeur comptable du goodwill pour chaque UGT et aucune perte de valeur n'a été reconnue pour les exercices clos les 31 août 2012 et 2011.

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

9. PLACEMENTS DANS DES COENTREPRISES

La Société a investi dans les deux coentreprises suivantes :

4531582 Canada inc. a été créée pour l'exploitation d'un nouveau complexe médical situé à Longueuil, sur la Rive-Sud de Montréal, au Québec. En plus d'une souscription au capital de 50 \$ représentant une participation de 50 %, la Société a également contribué au financement du fonds de roulement, contribution qui est présentée au poste « Avances à des coentreprises » dans l'état consolidé de la situation financière.

7667264 Canada inc. a été créée pour l'exploitation d'une clinique médicale offrant des services de fertilité située à Vaughan, en Ontario. En plus d'une souscription modique au capital représentant une participation de 51 %, la Société a également contribué au financement du fonds de roulement, contribution qui est présentée au poste « Avances à des coentreprises » dans l'état consolidé de la situation financière.

L'information financière relative aux placements dans des coentreprises qui ne sont pas ajustés en fonction du pourcentage de participation détenu par la Société est résumée ci-après :

	Pourcentage de participation	Actifs courants	Actifs non courants	Passifs courants	Passifs non courants	Produits	Charges
Au 1^{er} septembre 2010							
4531582 Canada inc.	50	34 \$	1 734 \$	144 \$	1 569 \$	- \$	45 \$
7667264 Canada inc.	51	-	-	-	-	-	-
		34 \$	1 734 \$	144 \$	1 569 \$	- \$	45 \$
Au 31 août 2011							
4531582 Canada inc.	50	312 \$	5 136 \$	782 \$	4 672 \$	- \$	60 \$
7667264 Canada inc.	51	239	2 504	891	2 323	161	631
		551 \$	7 640 \$	1 673 \$	6 995 \$	161 \$	691 \$
Au 31 août 2012							
4531582 Canada inc.	50	323 \$	5 867 \$	385 \$	5 709 \$	618 \$	517 \$
7667264 Canada inc.	51	292	2 340	817	2 867	1 862	2 444
		615 \$	8 207 \$	1 202 \$	8 576 \$	2 480 \$	2 961 \$

Comme la quote-part de la Société dans les pertes excède sa participation dans l'une des coentreprises, la Société a réduit à zéro sa participation dans cette coentreprise. Les pertes additionnelles ont été portées en déduction des avances qu'elle a consenties à la coentreprise puisque ces avances constituent essentiellement une partie du placement dans la coentreprise.

La Société n'a reçu aucun dividende sur ses placements dans les coentreprises.

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

10. ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ

Actifs et passifs d'impôt différé reconnus

	31 août 2012	31 août 2011	1 ^{er} septembre 2010
Actifs d'impôt différé			
Frais d'émission d'actions	24 \$	36 \$	49 \$
Réserve de loyer	68	70	68
Contrats de location-financement	643	668	689
Autres	-	-	7
	735	774	813
Passifs d'impôt différé			
Immobilisations corporelles	31	65	74
Écart d'acquisition	131	123	126
Crédits d'impôt à l'investissement imposable	35	1	25
	197	189	225
Actifs d'impôt différé, montant net	538 \$	585 \$	588 \$

Actifs d'impôt différé non reconnus

Les pertes autres qu'en capital des coentreprises pour lesquelles aucun actif d'impôt n'est reconnu sont les suivantes :

	31 août 2012	31 août 2011	1 ^{er} septembre 2010
Actifs d'impôt différé			
4531582 Canada inc.	7 \$	13 \$	- \$
7667264 Canada inc.	145	69	-
	152 \$	82 \$	- \$

Les actifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés car l'historique récent de ces nouvelles coentreprises ne permet pas à la direction de croire que la probabilité des bénéfices futurs imposables seront suffisants pour être utilisés par la Société.

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

11. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	31 août 2012	31 août 2011	1 ^{er} septembre 2010
Fournisseurs	332 \$	473 \$	357 \$
Charges liées au personnel à payer	596	548	391
Autres créditeurs	878	710	765
	1 806 \$	1 731 \$	1 513 \$
Courant	1 570	1 479	1 254
Non courant	236 \$	252 \$	259 \$

L'exposition de la Société aux risques de liquidité et de change liés aux fournisseurs et autres créditeurs sont présentés à la note 23 b) et c).

12. PRÊTS ET EMPRUNTS

	31 août 2012	31 août 2011	1 ^{er} septembre 2010
Emprunt bancaire à terme, échéant en janvier 2016, portant intérêt au taux de 6,05 % et remboursable en versements mensuels, en principal et intérêts, de 15 \$, garanti par une hypothèque immobilière spécifique sur de l'équipement d'une valeur comptable de 537 \$	554 \$	696 \$	830 \$
Obligations en vertu des contrats de location-financement à des taux allant de 11 % à 12 %, échéant en décembre 2022	2 390	2 486	2 559
	2 944 \$	3 182 \$	3 389 \$
Moins la partie courante	268	243	208
	2 676 \$	2 939 \$	3 181 \$

Les remboursements exigibles sur le capital des prêts et emprunts au cours des prochains exercices sont les suivants :

Moins de 1 an	268 \$
De 1 à 5 ans	1 159
Plus de 5 ans	1 517
Total	2 944 \$

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

13. CAPITAL SOCIAL

a) Capital social

Autorisé en nombre illimité, sans valeur nominale :

Actions ordinaires participantes avec droit de vote, donnant droit aux dividendes déclarés par la Société.

Toutes les actions émises sont entièrement libérées.

b) Dividendes

Les dividendes suivants ont été déclarés et versés par la Société :

Dividende par action ordinaire	31 août 2012				31 août 2011			
	Déclarés		Versement aux actionnaires	Total	Déclarés		Versement aux actionnaires	Total
	Date	Par action			Date	Par action		
	11 nov. 2011	0,025 \$	28 nov. 2011	432 \$	13 nov. 2010	0,01 \$	30 nov. 2010	171 \$
	9 fév. 2012	0,02 \$	29 fév. 2012	346 \$	6 jan. 2011	0,025 \$	28 jan. 2011	432 \$
	12 avril 2012	0,02 \$	30 avril 2012	345 \$	6 avril 2011	0,025 \$	28 avril 2011	431 \$
	12 juil. 2012	0,02 \$	31 juil. 2012	345 \$	7 juil. 2011	0,025 \$	28 juil. 2011	432 \$
		0,085 \$		1 468 \$		0,085 \$		1 466 \$

Le 8 novembre 2012, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,02 \$ par action devant être versé le 30 novembre 2012 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 23 novembre 2012. Le montant définitif du versement de dividende dépendra du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fermeture des bureaux le 23 novembre 2012.

c) Régime d'options sur actions

En vertu de son régime d'options sur actions, la Société peut attribuer des options à ses administrateurs, ses dirigeants, ses salariés et ses fournisseurs de services en vue de l'achat d'actions ordinaires. Le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises ne peut excéder 10 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de la Société. En outre, le nombre d'actions que la Société peut émettre à un même particulier ne peut être supérieur à 5 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la date d'attribution. Les modalités des options attribuées sont établies par le conseil d'administration et le prix d'exercice par action ne peut d'aucune façon être inférieur au cours du marché des actions ordinaires à la date d'attribution de l'option, en fonction du cours moyen pondéré de l'action à la Bourse de Toronto durant la période de cinq jours précédant la date d'attribution. Les options ont une durée maximale de dix ans après la date d'attribution. Lors de l'exercice de ces options, le porteur peut choisir de payer une contrepartie ou d'exercer les options sans décaissement, en renonçant à une partie du contrat visant les options.

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

13. CAPITAL SOCIAL (SUITE)

c) Régime d'options sur actions (suite)

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2012, la Société a octroyé 69 441 options (36 919 options en 2011) aux termes du régime d'options d'achat d'actions dont les droits étaient acquis au moment de l'octroi. La juste valeur des options octroyées a été estimée au moyen du modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes, en utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	31 août 2012	31 août 2011
Taux d'intérêt sans risque	0,97 %	1,44 %
Durée de vie prévue	1 an	1 an
Volatilité	58 %	41 %
Rendement des actions	3,17 %	1,53 %

La moyenne pondérée des justes valeurs à la date d'attribution des options octroyées en 2012 était de 0,55 \$ par option (0,75 \$ en 2011).

L'évolution des options en circulation attribuées aux termes du régime d'options sur actions de la Société au cours des exercices clos les 31 août 2012 et 2011 se résume comme suit :

	31 août 2012		31 août 2011	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au début de l'exercice	36 919	4,74 \$	215 000	1,87 \$
Octroyées	69 441	2,52	36 919	4,74
Exercées (1) (2)	-	-	(215 000)	1,87
Expirées	(36 919)	4,74	-	-
En circulation à la clôture de l'exercice	69 441	2,52 \$	36 919	4,74 \$
Options exerçables aux 31 août	69 441		36 919	

(1) 125 000 options ont été exercées au prix de 1,90 \$ par action pour une contrepartie monétaire de 238 \$ ainsi que 65 000 options ayant une valeur intrinsèque par action de 0,96 \$ (valeur marchande par action de 2,86 \$ moins le prix de levée de 1,90 \$) en échange de 21 828 actions ayant une valeur équivalente de 62 \$.

(2) 25 000 options ont été exercées ayant une valeur intrinsèque par action de 3,10 \$ (valeur marchande par action de 4,77 \$ moins le prix de levée de 1,67 \$) en échange de 16 250 actions ayant une valeur équivalente de 78 \$.

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

13. CAPITAL SOCIAL (SUITE)

c) Régime d'options sur actions (suite)

Les données relatives aux options sur actions en circulation aux 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010 sont résumées dans le tableau suivant :

				1 ^{er} septembre 2010			
		Durée contractuelle					
Prix d'exercice	Nombre d'options en circulation	moyenne pondérée (en années)	Nombre d'options exerçables	Prix d'exercice	Nombre d'options en circulation	moyenne pondérée (en années)	Nombre d'options exerçables
1,67 \$	25 000	0,85	25 000	1,90 \$	190 000	0,31	190 000
	215 000		215 000		215 000		215 000
31 août 2012				31 août 2011			
		Durée contractuelle				Durée contractuelle	
Prix d'exercice	Nombre d'options en circulation	moyenne pondérée (en années)	Nombre d'options exerçables	Prix d'exercice	Nombre d'options en circulation	moyenne pondérée (en années)	Nombre d'options exerçables
2,52 \$	69 441	0,92	69 441	4,74 \$	36 919	0,75	36 919
	69 441		69 441		36 919		36 919

d) Bons de souscription

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2011, 31 500 bons de souscription ont été exercés en vue de l'achat de 31 500 actions ordinaires pour une contrepartie en espèces de 63 \$. Aux 31 août 2012 et 2011 aucun bon de souscription de la Société n'était en circulation (31 500 bons de souscription au 1^{er} septembre 2010).

14. NATURE DES CHARGES

	31 août 2012	31 août 2011
Salaires et autres avantages à court terme du personnel	2 337 \$	2 144 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	476	328
Amortissement des immobilisations incorporelles	75	73
Honoraires professionnels	724	689
Charges de recherche et de développement, déduction faite des crédits d'impôt de 222 \$	334	-
Autres charges	1 618	1 307
	5 564 \$	4 541 \$

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

15. CHARGE LIÉE AU PERSONNEL

	31 août 2012	31 août 2011
Salaires et autres avantages à court terme du personnel	6 285 \$	5 852 \$
Rémunération fondée sur des actions	38	27
	6 323 \$	5 879 \$

La charge liée au personnel pour les exercices clos les 31 août 2012 et 2011 a été comptabilisée dans les comptes suivants dans l'état consolidé du résultat global :

	31 août 2012	31 août 2011
Coût des services	3 634 \$	3 722 \$
Charges générales et administratives	2 689	2 157
	6 323 \$	5 879 \$

16. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

	31 août 2012	31 août 2011
Produits d'intérêts sur les obligations	46 \$	54 \$
Produits d'intérêts sur les dépôts bancaires	51	57
Produits financiers	97	111
Charges d'intérêts sur les obligations découlant de contrats de location-financement	284	294
Charges d'intérêts sur la dette à long terme	38	46
Perte de change nette	13	6
Autres intérêts et frais bancaires	11	27
Charges financières	346	373
Charges financières nettes comptabilisées en résultat	249 \$	262 \$

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

17. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Charge d'impôt sur le résultat comptabilisée dans le bénéfice net :

	31 août 2012	31 août 2011
Impôt exigible sur le résultat de l'exercice	1 186 \$	2 342 \$
Impôt différé sur le résultat	47	3
	1 233 \$	2 345 \$

Rapprochement du taux d'imposition statutaire avec le taux effectif :

	31 août 2012	31 août 2011
Bénéfice net de l'exercice	2 967 \$	5 442 \$
Charge d'impôt sur le résultat	1 233	2 345
	4 200 \$	7 787 \$
Charge d'impôt théorique (27,4 % en 2012 et 28,9 % en 2011)	1 151 \$	2 249 \$
Ajustements :		
Charge de rémunération à base d'actions non déductible	10	8
Élément non déductible	2	3
Actifs d'impôt différé des coentreprises non reconnus	67	82
Incidence de la variation du taux d'imposition statutaire et autres	3	3
	1 233 \$	2 345 \$
Taux d'imposition effectif	29,36 %	30,11 %

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

18. BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice de base et le bénéfice dilué par action se sont établis comme suit :

	31 août	31 août
	2012	2011
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	2 967 \$	5 442 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice de base par action	17 274 867	17 202 341
Effet des options sur actions dilutives	2 617	43 734
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	17 277 484	17 246 075
Bénéfice de base par action	0,17 \$	0,32 \$
Bénéfice dilué par action	0,17 \$	0,32 \$

Pour les exercices clos les 31 août 2012 et 2011, aucune option sur actions n'a été exclue du calcul du bénéfice dilué par action puisque ces options étaient réputées dilutives.

Dans le cadre du calcul de l'effet dilutif des options sur actions, le cours moyen des actions ordinaires de la Société a été établi selon les cours pendant la période au cours de laquelle les options étaient en circulation.

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

19. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société comprennent les membres du conseil d'administration et d'autres cadres dirigeants. Leur rémunération est présentée dans le tableau suivant :

	31 août 2012	31 août 2011
Salaires et autres avantages à court terme du personnel	384 \$	350 \$
Rémunération fondée sur des actions	38	27
	422 \$	377 \$

Les principaux dirigeants participent au régime d'options sur actions de la Société. Au 31 août 2012, deux administrateurs détenaient respectivement 28 % et 29 % des actions ordinaires en circulation de la Société. Au cours de l'exercice clos le 31 août 2012, la Société a octroyé 69 441 options (36 919 options en 2011) au conseil d'administration.

Transactions avec des actionnaires

Au cours des exercices présentées, la Société a conclu des transactions avec ses actionnaires ou avec leurs sociétés affiliées. Ces transactions ont été effectuées dans le cours normal de ses activités.

	31 août 2012	31 août 2011	1 ^{er} septembre 2010
État de la situation financière			
Clients et autres débiteurs	748 \$	1 189 \$	163 \$
Fournisseurs et autres créditeurs	17	27	22

	31 août 2012	31 août 2011
État du résultat global		
Produits :		
Services de fertilité	7 945 \$	7 345 \$
Coût des services :		
Honoraires de consultation	210	277
Charges générales et administratives :		
Frais de recherche	14	58

La Société a conclu deux contrats de location de 15 ans avec 9160-1708 Québec Inc., société détenue indirectement par deux des principaux actionnaires, relativement à des locaux commerciaux. Les paiements locatifs ont totalisé 603 \$ pour l'exercice clos le 31 août 2012 (588 \$ pour l'exercice clos le 31 août 2011).

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

20. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

a) Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :

	31 août 2012	31 août 2011
Clients et autres débiteurs	477 \$	(1 287) \$
Crédits d'impôt à recevoir	(212)	132
Stocks	3	9
Charges payées d'avance	(54)	(109)
Fournisseurs et autres créditeurs	2	216
Produits différés	7	(1)
	223 \$	(1 040) \$

b) Transactions sans incidence sur les flux de trésorerie :

Les fournisseurs et autres créditeurs présentés pour l'exercice clos le 31 août 2012 comprennent des acquisitions d'immobilisations corporelles s'élevant à 27 \$ (117 \$ pour l'exercice clos le 31 août 2011).

21. INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités dans deux secteurs, soit le secteur des services de fertilité et le secteur des services et installations de chirurgie et d'endoscopie. Le secteur des services de fertilité se compose de PROCREA Cliniques, qui offre des services professionnels en matière de fertilité, des services de laboratoire et des procédés diagnostiques, ainsi que de la filiale entièrement détenue qui assure des services de congélation de sperme. Le secteur des services et installations de chirurgie et d'endoscopie fournit des installations et des services de chirurgie et d'endoscopie au secteur privé.

La direction évalue la performance des deux secteurs et affecte des ressources humaines en conséquence. Les principes comptables utilisés pour chacun des secteurs sont les mêmes que ceux qui s'appliquent aux états financiers consolidés. La performance est évaluée en fonction du bénéfice sectoriel avant les intérêts, l'impôt sur le résultat et les amortissements (BAIIA), étant donné que la direction est d'avis qu'il s'agit des données les plus pertinentes pour évaluer les résultats de certains secteurs en regard d'autres entités exerçant des activités au sein de ces secteurs. Les prix de cession interne sont fondés sur les prix pratiqués par des tiers.

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010

(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

21. INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

L'information sectorielle se détaille comme suit :

	31 août 2012				31 août 2011			
	Services de fertilité	Services et installations de chirurgie et d'endoscopie	Montants non attribués	Total	Services de fertilité	Services et installations de chirurgie et d'endoscopie	Montants non attribués	Total
Produits	17 270 \$	2 534 \$	- \$	19 804 \$	19 422 \$	2 793 \$	- \$	22 215 \$
Produits financiers	-	-	97	97	-	-	111	111
Charges financières	-	322	24	346	-	340	33	373
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	751	652	-	1 403	604	580	-	1 184
Bénéfice avant la quote-part de la perte des coentreprises et l'impôt sur le résultat	-	-	4 446	4 446	-	-	8 057	8 057
Quote-part de la perte sur les placements dans des coentreprises	-	-	246	246	-	-	270	270
Charge d'impôt	-	-	1 233	1 233	-	-	2 345	2 345

	31 août 2012			31 août 2011			1 ^{er} septembre 2010		
	Services de fertilité	Services et installations de chirurgie et d'endoscopie	Total	Services de fertilité	Services et installations de chirurgie et d'endoscopie	Total	Services de fertilité	Services et installations de chirurgie et d'endoscopie	Total
Actifs des secteurs à présenter	7 545 \$	4 262 \$	11 807 \$	6 628 \$	3 681 \$	10 309 \$	4 619 \$	4 076 \$	8 695 \$
Dépenses d'investissement	1 539	1 473	3 012	1 369	63	1 432	593	170	763
Passifs des secteurs à présenter	1 785	3 167	4 952	1 761	3 333	5 094	1 361	3 723	5 084

Les actifs non attribués s'élevant à 11 296 \$ au 31 août 2012 (12 954 \$ au 31 août 2011 et 9 056 \$ au 1^{er} septembre 2010) se composaient principalement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, d'obligations, d'impôt sur le résultat à recevoir, de charges payées d'avance, d'avances à des coentreprises, de placements dans des coentreprises et d'actifs d'impôt différé qui ne sont pas liés à un secteur en particulier.

Il n'y avait aucun passif non attribué au 31 août 2012 (1 556 \$ au 31 août 2011 et 347 \$ au 1^{er} septembre 2010) et il se composait d'impôt sur le résultat à payer qui n'est pas lié à un secteur en particulier.

Au 31 août 2012, une société en nom collectif composée de médecins représentait 34 % (21 % au 31 août 2011) des produits de la Société. Tous les produits de la Société sont gagnés au Canada. Tous les actifs non courants de la Société sont situés au Canada.

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

22. INFORMATIONS SUR LE CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion de capital consiste à disposer de liquidités suffisantes pour lui permettre de poursuivre sa stratégie de croissance interne et l'expansion future de ses activités. La Société inclut dans sa définition du capital les capitaux propres et le montant net des emprunts. Le montant net des emprunts correspond aux emprunts portant intérêt moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Pour toutes les périodes présentées, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont été plus élevés que le montant net des emprunts. Dans la mesure du possible, la Société essaie de gérer ses besoins de liquidités au moyen de sources non dilutives. Les objectifs de gestion du capital sont demeurés inchangés par rapport à ceux de l'exercice précédent.

La Société finance actuellement ses besoins à même ses flux de trésorerie générés en interne. La Société dresse un budget et établit les activités approuvées pour l'exercice à venir et évalue les coûts associés à ces activités. Une comparaison mensuelle du budget et des résultats réels est préparée et examinée par la direction et est présentée trimestriellement au conseil d'administration.

La Société et ses entités ne sont pas soumises à des exigences en matière de capital imposées par une autorité de réglementation ou ses créanciers.

23. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Voici les informations sur la nature et l'étendue de l'exposition de la Société aux risques découlant des instruments financiers, ce qui englobe le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché, lequel inclut le risque de change et le risque de taux d'intérêt, et sur la façon dont la Société les gère.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que survienne une perte si un client ou une autre partie à un instrument financier n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. Le risque de crédit peut également survenir lorsqu'il y a une concentration des investissements dans des entités présentant des caractéristiques similaires ou lorsqu'un investissement important est effectué auprès d'une seule entité. Il s'agit du risque de concentration. Les instruments financiers les plus susceptibles d'exposer la Société à une concentration du risque de crédit sont essentiellement la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les obligations, les clients et autres débiteurs et les avances à des coentreprises. Au 31 août 2012, la trésorerie et les équivalents de trésorerie se composaient de dépôts temporaires très liquides dans des banques à charte canadiennes de 6 446 \$ (9 000 \$ au 31 août 2011 et 6 022 \$ au 1^{er} septembre 2010), ainsi que d'acceptations bancaires et de titres à court terme garantis par le gouvernement canadien s'élevant à 607 \$ (789 \$ au 31 août 2011 et 471 \$ au 1^{er} septembre 2010). Pour ce qui est des clients et autres débiteurs, la Société n'exige pas de garantie. Des provisions sont constituées à l'égard des pertes sur crédit latentes en fonction du risque de crédit, des tendances historiques, de la conjoncture économique générale et d'autres informations.

Lors de la prestation des services, la Société réalise environ 35 % de ses produits en espèces, par cartes de crédit et de débit ou par chèques certifiés. En ce qui a trait aux clients et autres débiteurs, la Société revoit mensuellement son compte de correction de valeur pour créances irrécouvrables en s'appuyant sur une évaluation de la recouvrabilité par client, en tenant compte des montants en souffrance et de toute information dont elle dispose qui est susceptible d'indiquer des problèmes de liquidité chez un client.

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

23. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

a) Risque de crédit (suite)

En ce qui concerne les obligations, la politique de placement de la Société vise à atténuer le risque de concentration en limitant l'exposition à un même émetteur et en recherchant une qualité relativement élevée des placements obligataires. Ainsi, la Société évite le plus possible les placements dont la notation de crédit est inférieure à A.

Le tableau suivant présente la qualité du portefeuille de placements obligataires en pourcentage :

	31 août 2012	31 août 2011	1 ^{er} septembre 2010
AAA	63,29 %	63,40 %	59,49 %
AA	16,78 %	29,53 %	21,51 %
A	8,49 %	5,93 %	16,96 %
BBB	4,72 %	1,14 %	2,04 %
BB et -	6,72 %	- %	- %
Total	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Le 31 août 2012, la valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des obligations, des clients et autres débiteurs et des avances à des coentreprises représentait le risque de crédit maximal auquel la Société est exposée.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que la Société ne puisse s'acquitter de ses obligations financières à l'échéance. Tel qu'il est indiqué à la note 22, la Société gère ce risque par la gestion de sa structure du capital. En outre, elle gère le risque de liquidité en surveillant constamment ses flux de trésorerie réels et projetés. Le conseil d'administration examine et approuve ses budgets d'exploitation et d'investissement ainsi que toute transaction importante conclue hors du cadre normal des activités.

Le tableau qui suit indique les montants exigibles aux dates d'échéance contractuelle des passifs financiers au 31 août 2012 :

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels					Par la suite	Total
		Moins de 1 an	2014	2015	2016	2017		
Fournisseurs et autres créditeurs	1 806 \$	1 570 \$	31 \$	37 \$	40 \$	56 \$	72 \$	1 806 \$
Emprunt à long terme								
(y compris les intérêts)	554	180	180	180	75	-	-	615
Contrats de location-financement								
(y compris les intérêts)	2 390	388	398	410	419	431	1 946	3 992

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

23. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

c) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Il est constitué de deux types de risque : le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

Risque de change

La Société est exposée au risque financier découlant de la fluctuation des taux de change. Le risque de change est limité à la partie des opérations commerciales de la Société conclues, pour certains achats de fournitures, en dollars américains. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour réduire son exposition au risque de change.

La Société ne considère pas actuellement son exposition aux fluctuations du dollar américain comme un risque de change important puisque le volume de transactions qu'effectue la Société dans cette devise s'établit à une moyenne de 15 % (11 % en 2011) des achats de fournitures.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent par suite de variations des taux d'intérêt.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les clients et autres débiteurs, les avances à des coentreprises et les fournisseurs et autres créditeurs ne sont pas exposés de façon importante aux fluctuations des taux d'intérêt. La dette à long terme de la Société comporte un taux d'intérêt fixe et n'est donc pas exposée aux fluctuations des taux d'intérêt.

Les obligations comportent des taux d'intérêt fixes. Le risque que la Société subisse une perte par suite de la diminution de la juste valeur de ses obligations est limité, car ces placements, même s'ils sont classés comme disponibles à la vente, sont généralement détenus jusqu'à leur échéance. Les profits latents ou les pertes latentes sur les obligations sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat global.

Le tableau suivant fournit des renseignements sur les dates d'échéance des placements obligataires, à la valeur comptable, y compris ceux inclus dans les équivalents de trésorerie de la Société, assujettis au risque lié aux taux d'intérêt :

	31 août 2012	31 août 2011	1 ^{er} septembre 2010
Échéance de moins de 3 mois	607 \$	789 \$	547 \$
Échéance de 3 mois à 1 an	172	171	384
Échéance de 1 an à 5 ans	1 070	1 081	852
Échéance de 5 ans à 10 ans	196	78	290
Échéance de plus de 10 ans	170	48	133
Total	2 215 \$	2 167 \$	2 206 \$

D'après la valeur des instruments portant intérêt à taux variable pendant l'exercice clos le 31 août 2012, une hausse ou une baisse hypothétique de 0,5 % des taux d'intérêt au cours de cette période aurait eu une incidence négligeable sur les résultats financiers de la Société.

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

23. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (SUITE)

d) Informations sur la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond à la valeur d'échange dont conviendraient des parties consentantes en fonction du marché actuel pour des instruments comportant le même risque, le même principal et la même échéance restante. La Société a établi la juste valeur de ses instruments financiers comme suit :

- i) La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des clients et autres débiteurs, des avances à des coentreprises et des fournisseurs et autres créditeurs correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.
- ii) La juste valeur des obligations disponibles à la vente est fondée sur les cours proposés par les courtiers (niveau 2).
- iii) La juste valeur des obligations aux termes de contrats de location-financement correspond approximativement à leur valeur comptable puisque les taux d'intérêt sont comparables aux taux ayant cours sur le marché.
- iv) La juste valeur de la dette à long terme est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs en fonction des taux d'intérêt du marché que pourrait obtenir la Société pour des emprunts comportant un risque de crédit et des échéances semblables.

Le tableau qui suit résume la valeur comptable et la juste valeur des éléments indiqués :

	31 août 2012		31 août 2011		1 ^{er} septembre 2010	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs						
<i>Prêts et créances</i>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 053 \$	7 053 \$	9 789 \$	9 789 \$	6 493 \$	6 493 \$
Clients et autres débiteurs	1 534	1 534	1 989	1 989	702	702
Avances à des coentreprises	1 238	1 238	939	939	128	128
	9 825	9 825	12 717	12 717	7 323	7 323
<i>Disponibles à la vente</i>						
Obligations	1 608	1 608	1 378	1 378	1 659	1 659
	11 433	11 433	14 095	14 095	8 982	8 982
Passifs						
Fournisseurs et autres créditeurs	1 806	1 806	1 731	1 731	1 513	1 513
Prêts et emprunts	2 944	2 954	3 182	3 193	3 389	3 394
	4 750 \$	4 760 \$	4 913 \$	4 924 \$	4 902 \$	4 907 \$

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

24. LOCATION SIMPLE ET ENGAGEMENTS EN CAPITAL

La Société a conclu des contrats de location simple non résiliables (loyers annuels minimaux comprenant les charges d'exploitation) échéant en décembre 2022. Le total des paiements s'établit comme suit :

	31 août 2012		31 août 2011	
	Société sous contrôle commun	Autres	Société sous contrôle commun	Autres
Moins de 1 an	223 \$	1 725 \$	220 \$	1 207 \$
De 1 à 5 ans	908	6 901	901	5 269
Plus de 5 ans	988	4 407	1 217	4 345
	2 119 \$	13 033 \$	2 338 \$	10 821 \$

Au 31 août 2012, un montant de 1 358 \$ a été constaté en charges dans le bénéfice au titre de contrats de location simple (1 067 \$ au 31 août 2011).

Au 31 août 2012, la Société s'était engagée à payer 134 \$ à l'égard d'améliorations locatives et d'achats de matériel.

25. EXPLICATION DU PASSAGE AUX IFRS

Comme l'indique la note 2 a), il s'agit des premiers états financiers consolidés de la Société établis conformément aux IFRS.

La Société a appliqué l'IFRS 1, et les méthodes comptables énoncées à la note 3 aux fins de l'établissement des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 août 2012, des informations comparatives figurant aux présents états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 août 2011 et de l'état consolidé de la situation financière d'ouverture en IFRS au 1^{er} septembre 2010 (soit la date de transition de la Société).

IFRS 1 - Exemptions facultatives et exceptions obligatoires

La norme IFRS 1 prévoit quelques exemptions et certaines exceptions obligatoires à l'application rétrospective complète des IFRS à la date de transition. La Société a choisi les exemptions facultatives suivantes aux fins de l'établissement de ses états financiers d'ouverture en IFRS :

a) Regroupements d'entreprises

Un nouvel adoptant peut choisir de ne pas appliquer rétrospectivement la norme IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, aux regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition. Une application rétrospective exigerait le retraitement de tous les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition. La Société a choisi de ne pas appliquer rétrospectivement l'IFRS 3 aux regroupements d'entreprises antérieurs à sa date de transition et ces regroupements d'entreprises n'ont pas été retraités. Aux termes de l'exemption relative aux regroupements d'entreprises, la valeur comptable des actifs acquis et des passifs repris selon les PCGR canadiens à la date d'acquisition est devenue la valeur comptable présumée aux termes des IFRS à cette date.

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

25. EXPLICATION DU PASSAGE AUX IFRS (SUITE)

IFRS 1 - Exemptions facultatives et exceptions obligatoires (suite)

a) *Regroupements d'entreprises (suite)*

Malgré cette exemption, la Société était tenue, à la date de transition, d'évaluer si les actifs acquis et les passifs repris satisfaisaient aux critères de comptabilisation des IFRS pertinentes et s'il existait des actifs acquis ou des passifs repris qui n'étaient pas comptabilisés selon les PCGR canadiens, mais dont la comptabilisation était requise en vertu des IFRS. Les exigences des IFRS ont ensuite été appliquées aux actifs acquis et aux passifs repris pour la période courant de la date d'acquisition à la date de transition. L'application de cette exemption n'a pas donné lieu à un ajustement transitoire en vertu des IFRS dans l'état de la situation financière d'ouverture au 1^{er} septembre 2010. Par ailleurs, en vertu de l'exemption relative aux regroupements d'entreprises, la Société a procédé à un test de dépréciation du goodwill à la date de transition et a établi que la valeur comptable du goodwill n'avait pas subi de dépréciation à cette date.

b) *Exemption à l'égard des transactions dont le paiement est fondé sur des actions*

La Société a choisi de se prévaloir de l'exemption à l'égard des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et a appliqué la norme IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, aux options sur actions qui ont été émises après le 7 novembre 2002, mais dont les droits n'étaient pas encore acquis le 1^{er} septembre 2010.

c) *Désignation des actifs financiers et des passifs financiers*

La Société a choisi de reclasser la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la catégorie des actifs détenus à des fins de transaction à la catégorie des prêts et créances. La Société a également choisi de reclasser ses placements dans des obligations de la catégorie des actifs détenus à des fins de transaction à la catégorie des actifs disponibles à la vente.

La Société a appliqué l'exception obligatoire suivante aux fins de l'établissement de ses états financiers d'ouverture en IFRS :

a) *Estimations*

En vertu de l'IFRS 1, les estimations faites selon les IFRS à la date de transition doivent être cohérentes avec les estimations faites à la même date selon les PCGR canadiens, sauf si des éléments probants montrent que ces estimations étaient erronées. L'IFRS 1 interdit le recours à des jugements *a posteriori* pour ajuster les estimations établies selon les PCGR canadiens qui étaient fondées sur l'information qui était disponible à la date d'établissement de l'estimation en cause.

Aux fins de l'établissement de son état consolidé de la situation financière d'ouverture en IFRS, la Société a ajusté les montants présentés antérieurement dans les états financiers consolidés établis conformément aux PCGR canadiens. Les tableaux et les notes qui suivent expliquent dans quelle mesure la transition des PCGR canadiens aux IFRS a eu une incidence sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie consolidés de la Société.

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

25. EXPLICATION DU PASSAGE AUX IFRS (SUITE)

Rapprochement des capitaux propres au 1^{er} septembre 2010

	1 ^{er} septembre 2010						
	Ajustements selon les IFRS						
	PCGR canadiens	Reclasse- ments selon les IFRS Note e)	Disponible à la vente Note a)	Contrats de location Note b)	Dépréciation Note c)	Coentre- prises Note d)	IFRS
ACTIFS							
Actifs courants							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 581 \$	(76) \$	- \$	- \$	- \$	(12) \$	6 493 \$
Obligations	308	76	-	-	-	-	384
Clients et autres débiteurs	707	-	-	-	-	(5)	702
Crédits d'impôt à recevoir	140	-	-	-	-	-	140
Stocks	149	-	-	-	-	-	149
Charges payées d'avance	154	-	-	-	-	-	154
Actifs d'impôt différé	12	(12)	-	-	-	-	-
	8 051	(12)	-	-	-	(17)	8 022
Actifs non courants							
Obligations	1 275	-	-	-	-	-	1 275
Avance à des coentreprises	64	-	-	-	-	64	128
Immobilisations corporelles	6 656	-	-	2 049	(2 045)	(867)	5 793
Immobilisations incorporelles	283	1 630	-	-	-	-	1 913
Goodwill	1 630	(1 630)	-	-	-	-	-
Placements dans des coentreprises	-	-	-	-	-	32	32
Actifs d'impôt différé	176	(213)	-	625	-	-	588
	10 084	(213)	-	2 674	(2 045)	(771)	9 729
Total des actifs	18 135 \$	(225) \$	- \$	2 674 \$	(2 045) \$	(788) \$	17 751 \$
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES							
Passifs							
Passifs courants							
Fournisseurs et autres créditeurs	1 815 \$	- \$	- \$	(236) \$	- \$	(66) \$	1 513 \$
Produits différés	182	-	-	-	-	-	182
Impôt sur le résultat à payer	343	-	-	-	-	4	347
Prêts et emprunts	175	-	-	75	-	(42)	208
	2 515	-	-	(161)	-	(104)	2 250
Passifs non courants							
Prêts et emprunts	1 381	-	-	2 484	-	(684)	3 181
Passifs d'impôt différé	224	(225)	-	551	(550)	-	-
	1 605	(225)	-	3 035	(550)	(684)	3 181
Total des passifs	4 120	(225)	-	2 874	(550)	(788)	5 431
Capitaux propres							
Capital social	8 695	-	-	-	-	-	8 695
Surplus d'apport	161	-	-	-	-	-	161
Cumul des autres éléments du résultat global	-	-	36	-	-	-	36
Résultats non distribués	5 159	-	(36)	(200)	(1 495)	-	3 428
Total des capitaux propres	14 015	-	-	(200)	(1 495)	-	12 320
Total des passifs et des capitaux propres	18 135 \$	(225) \$	- \$	2 674 \$	(2 045) \$	(788) \$	17 751 \$

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010

(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

25. EXPLICATION DU PASSAGE AUX IFRS (SUITE)

Rapprochement des capitaux propres au 31 août 2011

	31 août 2011						
	Ajustements selon les IFRS						
	Reclasse- ments	Disponibles	Contrats	Dépréciation	Coentre- prises		
	PCGR canadiens	à la vente Note e)	de location Note a)	à la vente Note b)	à la vente Note c)	à la vente Note d)	IFRS
ACTIFS							
Actifs courants							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 898 \$	(97) \$	- \$	- \$	- \$	(12) \$	9 789 \$
Obligations	74	97	-	-	-	-	171
Clients et autres débiteurs	2 212	-	-	-	-	(223)	1 989
Crédits d'impôt à recevoir	8	-	-	-	-	-	8
Stocks	155	-	-	-	-	(15)	140
Charges payées d'avance	291	-	-	-	-	(28)	263
Actifs d'impôt différé	12	(12)	-	-	-	-	-
	12 650	(12)	-	-	-	(278)	12 360
Actifs non courants							
Obligations	1 207	-	-	-	-	-	1 207
Avance à des coentreprises	-	-	-	-	-	939	939
Dépôts au titre du matériel et des améliorations locatives	223	-	-	-	-	-	223
Immobilisations corporelles	9 962	-	-	1 867	(1 875)	(3 845)	6 109
Immobilisations incorporelles	210	1 630	-	-	-	-	1 840
Goodwill	1 630	(1 630)	-	-	-	-	-
Actifs d'impôt différé	168	(177)	-	594	-	-	585
	13 400	(177)	-	2 461	(1 875)	(2 906)	10 903
Total des actifs	26 050 \$	(189) \$	- \$	2 461 \$	(1 875) \$	(3 184) \$	23 263 \$
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES							
Passifs							
Passifs courants							
Fournisseurs et autres créditeurs	2 765 \$	- \$	- \$	(277) \$	- \$	(757) \$	1 731 \$
Dû à un coentrepreneur	267	-	-	-	-	(267)	-
Produits différés	181	-	-	-	-	-	181
Impôt sur le résultat à payer	1 556	-	-	-	-	-	1 556
Prêts et emprunts	227	-	-	101	-	(85)	243
	4 996	-	-	(176)	-	(1 109)	3 711
Passifs non courants							
Prêts et emprunts	2 630	-	-	2 384	-	(2 075)	2 939
Passifs d'impôt différé	191	(189)	-	502	(504)	-	-
	2 821	(189)	-	2 886	(504)	(2 075)	2 939
Total des passifs	7 817	(189)	-	2 710	(504)	(3 184)	6 650
Capitaux propres							
Capital social	9 138	-	-	-	-	-	9 138
Surplus d'apport	46	-	-	-	-	-	46
Cumul des autres éléments du résultat global	-	-	25	-	-	-	25
Résultats non distribués	9 049	-	(25)	(249)	(1 371)	-	7 404
Total des capitaux propres	18 233	-	-	(249)	(1 371)	-	16 613
Total des passifs et des capitaux propres	26 050 \$	(189) \$	- \$	2 461 \$	(1 875) \$	(3 184) \$	23 263 \$

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

25. EXPLICATION DU PASSAGE AUX IFRS (SUITE)

Rapprochement du résultat global pour l'exercice clos le 31 août 2011

	31 août 2011						
	Ajustements selon les IFRS						
	Reclasse- ments PCGR canadiens	selon les IFRS Note e)	Disponible à la vente Note a)	Contrats de location Note b)	Dépréciation Note c)	Coentre- prises Note d)	IFRS
Produits	22 297 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(82) \$	22 215 \$
Coût des services	9 030	783	-	(289)	-	(169)	9 355
Marge brute	13 267	(783)	-	289	-	87	12 860
Charges							
Charges générales et administratives	4 429	390	-	62	(171)	(169)	4 541
Intérêts sur la dette à long terme	46	(46)	-	-	-	-	-
Autres intérêts et frais bancaires	34	(33)	-	-	-	(1)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	1 113	(1 100)	-	-	-	(13)	-
Amortissement des immobilisations incorporelles	73	(73)	-	-	-	-	-
Perte latente sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction	16	-	(16)	-	-	-	-
Produits d'intérêts	(111)	111	-	-	-	-	-
	5 600	(751)	(16)	62	(171)	(183)	4 541
Résultat des activités opérationnelles	7 667	(32)	16	227	171	270	8 319
Produits financiers	-	(111)	-	-	-	-	(111)
Charges financières	-	79	-	294	-	-	373
Charges financières nettes	-	(32)	-	294	-	-	262
Bénéfice avant les éléments ci-dessous	7 667	-	16	(67)	171	270	8 057
Quote-part de la perte des placements dans des coentreprises	-	-	-	-	-	270	270
Charge d'impôt sur le résultat	2 312	-	5	(18)	46	-	2 345
Bénéfice net de l'exercice	5 355	-	11	(49)	125	-	5 442
Autres éléments du résultat global							
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	(16)	-	-	-	(16)
Charge d'impôt sur la variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	5	-	-	-	5
	-	-	(11)	-	-	-	(11)
Résultat global total pour l'exercice	5 355 \$	- \$	- \$	(49) \$	125 \$	- \$	5 431 \$
Bénéfice par action :							
De base	0,31 \$				0,01 \$		0,32 \$
Dilué	0,31				0,01		0,32

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

25. EXPLICATION DU PASSAGE AUX IFRS (SUITE)

Ajustements apportés au tableau des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 août 2011

En vertu des IFRS, les flux de trésorerie liés aux dividendes, aux intérêts payés et à l'impôt sur le résultat payé doivent figurer directement dans le tableau consolidé des flux de trésorerie, tandis qu'ils étaient présentés antérieurement en tant qu'informations complémentaires.

Le tableau des flux de trésorerie établi selon les IFRS ne présente aucune autre différence significative par rapport à l'état des flux de trésorerie établi selon les PCGR.

Notes relatives aux rapprochements

Les informations précédentes constituent des rapprochements des états financiers consolidés présentés antérieurement selon les PCGR canadiens et des états financiers consolidés révisés établis conformément aux IFRS. Les éléments figurant à titre d'« ajustements selon les IFRS » sont requis parce que le traitement comptable selon les PCGR canadiens diffère du traitement comptable selon les IFRS. Les éléments figurant à titre de « reclassements » se rapportent uniquement à la présentation et sont requis pour présenter le poste antérieur selon les PCGR canadiens conformément à la présentation adoptée en IFRS. Les détails concernant la nature de ces deux types de changements sont décrits ci-après.

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

25. EXPLICATION DU PASSAGE AUX IFRS (SUITE)

a) Instruments financiers

Aux termes de l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, un instrument financier peut être classé comme étant détenu à des fins de transaction s'il est acquis principalement en vue d'être vendu dans un proche avenir; si, lors de la comptabilisation initiale, il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers présentant des indications d'un profil réel récent de prise de bénéfice à court terme; ou s'il s'agit d'un dérivé. En vertu des PCGR canadiens, les critères de classement dans la catégorie des actifs détenus à des fins de transaction étaient moins stricts.

En conséquence, les obligations qui étaient classées comme étant détenues à des fins de transaction selon les PCGR canadiens sont désormais désignées comme étant disponibles à la vente en vertu des IFRS. Aux termes des PCGR canadiens, la variation nette de la juste valeur des obligations était comptabilisée dans le bénéfice ou la perte, tandis qu'en vertu des IFRS, en raison du reclassement, la variation nette de la juste valeur des obligations a été reclassée dans les autres éléments du résultat global.

	Exercice clos le
	31 août 2011
État consolidé du résultat global	
Perte latente sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction	16 \$
Autres éléments du résultat global	
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	16
Ajustement au résultat global	- \$

	1 ^{er} septembre	31 août
	2010	2011
État consolidé de la situation financière		
Cumul des autres éléments du résultat global	36 \$	25 \$
Résultats non distribués	(36)	(25)
	- \$	- \$

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

25. EXPLICATION DU PASSAGE AUX IFRS (SUITE)

b) Contrats de location

Les principes de l'IAS 17, *Contrats de location*, qui sous-tendent le classement des contrats de location à titre de contrats de location-financement ou de contrats de location simple cadrent généralement avec les PCGR canadiens, quoique ces derniers comportent des critères quantifiés que les IFRS ne comprennent pas.

Par conséquent, certains contrats de location d'immeubles qui étaient classés en tant que contrats de location-exploitation en vertu des PCGR canadiens parce qu'ils ne respectaient pas les critères quantifiés sont désormais classés en tant que contrats de location-financement selon les IFRS.

En vertu des PCGR canadiens, une charge de location était comptabilisée dans le bénéfice ou la perte. Selon les IFRS, cette charge a été éliminée et remplacée par une charge d'amortissement liée aux actifs détenus aux termes de contrats de location-financement et par une charge d'intérêts se rapportant aux passifs connexes au titre des contrats de location-financement.

	Exercice clos le	
	31 août 2011	
État consolidé du résultat global		
Coût des services		289 \$
Charges générales et administratives		(62)
Charges financières		(294)
Charge d'impôt sur le résultat		18
Ajustement au résultat global		(49) \$
	1 ^{er} septembre 2010	31 août 2011
État consolidé de la situation financière		
Immobilisations corporelles	2 049 \$	1 867 \$
Actifs d'impôt différé	625	594
Fournisseurs et autres créditeurs	236	277
Prêts et emprunts à court terme	(75)	(101)
Prêts et emprunts à long terme	(2 484)	(2 384)
Passifs d'impôt différé	(551)	(502)
Ajustement aux capitaux propres	(200) \$	(249) \$

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

25. EXPLICATION DU PASSAGE AUX IFRS (SUITE)

c) Dépréciation d'actifs non financiers

En vertu des IFRS, les actifs sont soumis à un test de dépréciation au niveau d'une UGT, soit le plus petit groupe d'actifs générant des entrées de trésorerie largement indépendantes. La Société a établi que chaque type de service, par emplacement, constitue une UGT individuelle. Selon les PCGR canadiens, les actifs et les passifs étaient regroupés selon le plus petit groupe comportant des entrées de trésorerie identifiables qui étaient largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs et passifs. Par conséquent, en vertu des IFRS, les actifs sont soumis à un test de dépréciation à un niveau inférieur à celui qui était requis selon les PCGR canadiens.

Dans le cadre de la méthode utilisée en vertu des IFRS pour établir s'il y a lieu de comptabiliser une perte de valeur, il faut déterminer si le montant recouvrable de l'UGT (correspondant au montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de vente) est inférieur à la valeur comptable.

À la date de transition, la Société a examiné ses UGT pour déterminer si elles comportaient des indications de dépréciation. La Société a déterminé qu'une UGT, soit celle représentant ses services de chirurgie, comportait de telles indications. Le montant recouvrable a été établi en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de la vente établie selon le montant de la vente de matériel médical semblable à des tiers.

	Exercice clos le	
	31 août 2011	
État consolidé du résultat global		
Charges générales et administratives		171 \$
Charge d'impôt sur le résultat		(46)
Ajustement au résultat global		125 \$
<hr/>		
	1 ^{er} septembre 2010	31 août 2011
État consolidé de la situation financière		
Immobilisations corporelles	(2 045) \$	(1 875) \$
Passifs d'impôt différé	550	504
Ajustement aux capitaux propres	(1 495) \$	(1 371) \$

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

25. EXPLICATION DU PASSAGE AUX IFRS (SUITE)

d) Participations dans des coentreprises

En vertu des PCGR canadiens, les participations dans des coentreprises étaient comptabilisées selon la méthode de la consolidation proportionnelle. L'IAS 31, *Participations dans des coentreprises*, permet de choisir soit la méthode de la mise en équivalence ou la méthode de la consolidation proportionnelle. La Société a choisi de comptabiliser toutes ses participations dans des coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence.

La quote-part de la Société dans les actifs, les passifs, les produits et les charges de ses coentreprises a été retirée de l'état consolidé de la situation financière et de l'état consolidé du résultat global et elle est désormais présentée dans un poste distinct de ces deux états financiers. Cette modification des méthodes comptables n'a aucune incidence sur les capitaux propres.

	Exercice clos le	
	31 août 2011	
État consolidé du résultat global		
Produits		(82) \$
Coût des services		169
Charges générales et administratives		169
Autres intérêts et frais bancaires		1
Amortissement des immobilisations corporelles		13
Quote-part de la perte des placements dans des coentreprises		(270)
Ajustement au résultat global		- \$

	1 ^{er} septembre	31 août
	2010	2011
État consolidé de la situation financière		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(12) \$	(12) \$
Clients et autres débiteurs	(5)	(223)
Stocks	-	(15)
Charges payées d'avance	-	(28)
Avances à des coentreprises	64	939
Immobilisations corporelles	(867)	(3 845)
Placements dans des coentreprises	32	-
Fournisseurs et autres créditeurs	66	757
Dû à un coentrepreneur	-	267
Impôt sur le résultat à payer	(4)	-
Prêts et emprunts à court terme	42	85
Prêts et emprunts à long terme	684	2 075
Ajustement aux capitaux propres	- \$	- \$

GROUPE OPMEDIC INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercices clos les 31 août 2012 et 2011 et au 1^{er} septembre 2010
(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

25. EXPLICATION DU PASSAGE AUX IFRS (SUITE)

e) Reclassements

État de situation financière

- 1. Impôt sur le résultat :** En vertu des IFRS, les actifs et les passifs d'impôt différé doivent être présentés dans l'état de la situation financière sous les rubriques des actifs et des passifs non courants. De plus, en respectant certains critères, les actifs et passifs d'impôt différé peuvent être compensés. Par ailleurs, le terme « actifs d'impôts futurs » a été remplacé par « actifs d'impôt différé ».
- 2. Immobilisations incorporelles et goodwill :** Le goodwill a été reclassé dans les immobilisations incorporelles.
- 3. Trésorerie et équivalents de trésorerie et obligations :** Les obligations ayant une échéance de moins de trois mois et une échéance initiale de plus de trois mois ont été reclassées de la catégorie de la trésorerie et des équivalents de trésorerie à celle des obligations.

État du résultat global

1. La Société a choisi de présenter les charges selon un classement fondé sur leur fonction. Par conséquent, l'amortissement des immobilisations corporelles ont été reclassés dans le coût des services et dans les charges générales et administratives. L'amortissement des immobilisations incorporelles et les dépenses de recherche et développement ont été reclassés dans les charges générales et administratives.
2. En vertu des IFRS, les produits financiers et les charges financières doivent être présentés séparément des activités opérationnelles dans l'état du résultat global. La Société a reclassé les intérêts sur la dette à long terme et les autres intérêts et frais bancaires à titre de charges financières et les produits d'intérêts à titre de produits financiers.